



Paris, le 14 mars 2012

Rapprochement entre Icade et Silic

Dépôt par Icade de son projet d'offre publique sur Silic auprès de l'Autorité des marchés financiers

Icade annonce avoir déposé hier auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'**AMF**) une offre publique (l'**Offre**) composée d'une offre publique d'échange visant les actions Silic (l'**Offre d'Echange**) et d'une offre publique d'achat visant les Obligations à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes (ORNANES) de Silic (l'**Offre d'Achat**).

Les principaux termes de l'Offre sont les suivants :

- Pour l'Offre d'Echange visant les actions Silic : 5 actions Icade (coupon 2011 attaché) à émettre pour 4 actions Silic (coupon 2011 attaché)*
- Pour l'Offre d'Achat visant les ORNANES : 125,79 euros par ORNANE

HoldCo SIIC s'est engagée à apporter à l'Offre d'Echange la totalité de sa participation dans Silic, soit 43,94 % du capital et des droits de vote de Silic. Le capital de HoldCo SIIC est détenu à hauteur de 75,07 % et 24,93 % respectivement par la Caisse des dépôts et consignations et Groupama qui ont conclu un pacte d'actionnaires régissant leurs relations dans HoldCo SIIC. Les clauses du pacte visées par l'article L. 233-11 du Code de commerce ont fait l'objet d'un avis publié par l'AMF le 17 février 2012 sous le numéro 212C0291.

L'Offre d'Echange visant les actions Silic et l'Offre d'Achat visant les ORNANES ont été recommandées par le conseil d'administration de Silic et ont fait l'objet d'un rapport du cabinet Bellot, Mullenbach & Associés agissant en qualité d'expert indépendant. Le rapport de l'expert indépendant conclut au caractère équitable des conditions financières de l'Offre d'Echange et de l'Offre d'Achat.

L'Offre devrait être ouverte fin mars pendant une période de 25 jours de négociation. La date d'ouverture et le calendrier définitif de l'Offre seront fixés par l'AMF.

Serge Grzybowski, Président-directeur général d'Icade, déclare : « *Le dépôt par Icade de son projet d'offre publique sur Silic constitue une nouvelle étape du rapprochement entre Icade et Silic, qui permettra au groupe combiné de bénéficier d'un positionnement privilégié au sein du Grand Paris et d'un patrimoine excédant 10,1 milliards d'euros (hors droits) au 31 décembre 2011* ».

* les actions Silic portant jouissance au 1^{er} janvier 2012 seront échangées contre des actions Icade portant jouissance au 1^{er} janvier 2012. En conséquence, aucune de ces actions ne donnera droit aux coupons 2011 de Silic ou d'Icade, selon le cas.

Le projet de note d'information est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Icade (www.icade.fr).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre d'acquisition de titres Silic par Icade.

L'accès au projet de note d'information et à tout document relatif à l'Offre ainsi que la participation à l'Offre peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. L'Offre est faite exclusivement en France et ne s'adresse pas à des personnes soumises, directement ou indirectement, à de telles restrictions. Elle ne pourra en aucune façon faire l'objet d'une acceptation depuis un pays dans lequel l'Offre fait l'objet de restrictions. Le non respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation des lois et règlements en matière boursière dans certaines juridictions. Icade décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.

L'Offre et le projet de note d'information restent soumis à l'examen de l'Autorité des marchés financiers. Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de prendre connaissance des documents relatifs à l'Offre (en ce compris la note en réponse de Silic) avant de prendre une quelconque décision relative à l'Offre.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Nathalie Palladitcheff
Membre du comité exécutif, en charge des finances,
du juridique, de l'informatique et du pôle Services à
l'immobilier
+33 (0)1 41 57 70 12
nathalie.palladitcheff@icade.fr

Nicolas Dutreuil
Directeur du corporate et des financements, en
charge des relations investisseurs
+33 (0) 1 41 57 71 50
nicolas.dutreuil@icade.fr

A propos d'Icade :

Icade est une société immobilière cotée, filiale de la Caisse des Dépôts, qui exerce, les métiers de foncière, de promotion, et de services associés dans les secteurs des bureaux, parcs tertiaires, centres commerciaux, équipements publics, santé et logement. La maîtrise de ses différents métiers permet à Icade d'apporter des solutions adaptées aux besoins de ses clients et d'intervenir de manière globale sur les problématiques actuelles de l'immobilier. En 2011, Icade a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 492 millions d'euros et un cash-flow net courant de 223 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, l'actif net réévalué triple net EPRA atteint 4 313 millions d'euros soit 83,7 euros par action.